



Bureau de Développement Economique et Attractivité Adour

associant



Communauté d'Agglomération



Euskal Herri



cc-lacqorthez.fr

Communauté de communes
LACQ ■ ORTHEZ



Communauté
d'AGGLOMERATION
PAYS BASQUE
EUSKAL
HIRIGUNE
Elkargoa



Présentation du BDEA Adour

Dépositaire historique de fonds issus de l'exploitation du gisement de gaz de Lacq, l'association BDEA Adour a pour ambition de promouvoir le développement territorial et l'attractivité du Bassin de l'Adour.

Son périmètre d'intervention englobe les départements des Pyrénées-Atlantiques (64) et des Hautes-Pyrénées (65) qui forment **ensemble** le Bassin de l'Adour comprenant la Bigorre, le Béarn et le Pays-Basque.

Organisation du BDEA Adour

10 institutions sont membres de l'association.

Depuis juin 2019 et pour une durée de 3 ans, le Bureau se compose comme suit :

- la Présidence du BDEA Adour est assurée par la **Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées**, représentée par son Vice-Président, M. Jean-Louis PERES,
- la fonction de Trésorier est assurée par le **Département des Pyrénées-Atlantiques**, représenté par son Délégué, M. Jean-Pierre MIRANDE,
- la fonction de Secrétaire est assurée par le **Département des Hautes-Pyrénées**, représenté par sa Vice-Présidente, Mme Chantal ROBIN-RODRIGO,
- La fonction de Secrétaire-adjoint est assurée par la **Chambre de commerce et d'industrie Pau-Béarn**, représentée par son Vice-Président, M. Pierre NERGUARARIAN.

Pour l'instruction des dossiers, le BDEA Adour repose sur la mobilisation des trois territoires (Bigorre, Béarn et Pays-Basque) qui organisent chacun leur Comité d'Instruction Local. La procédure se déroule en 2 étapes :

- chaque Comité d'Instruction Local détecte les projets, instruit les demandes et présente les dossiers à la décision ;
- le Conseil d'Administration débat et valide les engagements.

Modalités d'intervention du BDEA Adour

Ainsi, sur le périmètre du Bassin de l'Adour, les TPE-PME-PMI spécialisées dans l'industrie, l'artisanat, les activités agricoles et leurs filières mais également les services œuvrant dans l'intérêt des territoires restent la cible privilégiée des interventions du BDEA Adour qui peut ainsi intervenir :

1) **En faveur des entreprises** au travers de deux leviers financiers. Il s'agit des **avances remboursables** ou des **prêts d'honneur** destinés à soutenir la dynamique entrepreneuriale, sur deux principaux axes :

- a) le **développement** et la **transmission** pour des entreprises de plus de 3 ans,
- b) le soutien à la **création** et à **l'innovation**.

Pour les entreprises agricoles, l'objectif est de les accompagner à mettre en œuvre des solutions innovantes et collectives pour s'adapter et rendre leur modèle d'exploitation plus résistant et viable, notamment aux aléas économiques, avec une valeur d'exemplarité du projet pour les filières concernées.

C'est notamment le cas avec l'accompagnement qui est fait sur la filière méthanisation au travers des prêts d'honneur.

L'intervention du BDEA Adour se fait :

- au regard de l'intérêt des projets pour les territoires et de leur impact en termes d'emplois,
- en avance remboursable ou prêt d'honneur, à taux nul, sur une durée de 7 ans maximum,
- sans garantie ni caution du dirigeant et/ou des porteurs de projet,
- en associant des financements bancaires et des apports en fonds propres,
- dans la limite de 50 % du besoin total de l'entreprise et reste conditionnée à la capacité de remboursement du bénéficiaire.

2) **En faveur de la compétitivité et de l'attractivité du territoire Adour** avec notamment un soutien à des projets structurants ou des actions collectives novatrices visant à être catalyseur de plus-value.

Dans ce cadre, en 2019, le BDEA Adour a mis en œuvre pour la première fois une Bourse aux Etudiants afin d'accompagner en subvention 7 projets de jeunes entrepreneurs.

Le bilan de l'activité du BDEA Adour depuis 2010

Le BDEA Adour dispose d'une manne financière historique de l'ordre de 15 M€.

Depuis 2010, l'association a la pleine autonomie de décision et de gestion de ses ressources, plusieurs interventions ont été réalisées permettant de dresser le bilan de cette activité :

- **130 dossiers instruits** sur la période, quelle que soit la nature du financement (avance remboursable, prêt d'honneur, subvention, Bourse aux Etudiants,...) ;
- un **accompagnement global de près de 15 M€**, soit la totalité du fonds, essentiellement investi dans les PME-PMI, réparties sur l'ensemble du territoire Adour ;
- les entreprises financées représentent aujourd'hui un **chiffre d'affaires cumulé de plus de 400 M€** (+ 36 M€ minimum) et un **total de près de 2 200 emplois** (+ 261 postes minimum) ;
- une **diversité de filières soutenues** : aéronautique, agroalimentaire, plasturgie, imprimerie mais aussi chimie, cosmétique, informatique,... ce qui démontre la richesse du tissu industriel local ;
- un **faible niveau de défaillance** constaté avec seulement 7,7 % de contentieux.
 - ➡ **Un bilan positif pour une approche différente du développement économique local basée sur la coopération, le partage et l'implication de chaque membre** ;
 - ➡ **Un effet de levier évident dans les opérations financées (développement, transmission,...)**.

Les nouveaux dispositifs d'accompagnement face à la crise du COVID 19

Face à la situation exceptionnelle liée à la crise sanitaire avec des impacts forts sur l'activité des entreprises, le BDEA Adour a souhaité mobiliser ses moyens financiers pour mettre en œuvre plusieurs actions en faveur des TPE-PME-PMI du territoire Adour :

1. Pour les entreprises déjà en portefeuille (environ 60 lignes actives)

- **le report des échéances** : déjà initié pour les mois de mars à mai inclus, cette facilité est étendue pour les mois de juin à août inclus, soit 6 mois au total, avec report des paiements en fin de période du tableau d'amortissement initial, **sans frais supplémentaire** ;
Cette mesure implique une diminution de 50 % des remboursements attendus sur l'année 2020.
- **une rencontre avec chaque bénéficiaire** permettant d'évaluer sa situation au plus près et d'être en capacité de proposer des aménagements ponctuels ou un soutien privilégié dans cette période.

2. Les nouveaux dispositifs

En raison de sa finalité, le BDEA Adour doit jouer un rôle dynamique auprès des entreprises en adéquation avec ses moyens et en essayant de trouver un positionnement qui donne du sens par rapport à l'ensemble des dispositifs et des sommes très importantes qui ont déjà été mis en œuvre (financements de l'Etat, fonds de solidarité des régions, fonds complémentaires de financements,...).

La proximité et la connaissance du tissu local doivent être le socle des prochaines orientations d'intervention du BDEA Adour :

- financer une **aide au Conseil** en fléchant **1 M€** pour permettre un accompagnement stratégique des TPE-PME-PMI autour de thématiques telles que la diversification, l'innovation, le sourcing, la logistique, la distribution, la numérisation ou digitalisation, la croissance externe,....

125 entreprises du Bassin de l'Adour devraient ainsi pouvoir être soutenues, d'ici la rentrée 2020, pour des prestations de 5 à 10 jours d'audit aboutissant à un plan d'actions.

- renforcer l'**attractivité territoriale** par une mobilisation de moyens significatifs (**1 M€**) affectés en fonction des emplois créés, pour toute entreprise qui relocalise une activité ou implante une unité de production nouvelle sur le Bassin de l'Adour.

Une aide de **3 000 € par emploi créé** serait ainsi octroyée.

- amorcer la réflexion d'une démarche territoriale plus large dans laquelle le BDEA Adour pourrait être le fer de lance d'une initiative de collecte de fonds, essentiellement d'origine privée (industriels, banques, financiers,...), destinés à intervenir en quasi fonds propres dans les entreprises, dans une logique de rebond économique et de transition écologique ou environnementale. Pourraient être ciblées les entreprises s'inscrivant dans la déclinaison des objectifs opérationnels des initiatives « **Territoire d'innovation** » et « **Territoire d'industrie** », de moins de 100 salariés, exprimant des besoins de consolidation de haut de bilan.

La communication de ces interventions novatrices

Une petite mise en avant par les médias locaux nous est donc bien utile ☺ !